

Le programme européen WolfAlps : un business sans scrupules au détriment de la communauté alpine !

L'association Alte Terre entend exprimer à la nouvelle Commission WOLFALPS chargée de la gestion des fonds européens pour LIFE Loups, ayant pour leader le *Parc Alpi Marittime*, quelques considérations représentatives de ses membres, 291 montagnards des Vallées de Cuneo et alentours, en grande partie paysans et éleveurs :

1. La corruption vient du sommet

En Europe il existe un réseau très actif (dirigé par LCIE : Large Carnivore Initiative for Europe : <http://www.lcie.org>), qui en coordonnant une trentaine de chercheurs, tous choisis sur la base de leur appartenance idéologique au parti pro-loup, élabore des politiques de protection et en particulier détermine les orientations des Directives et Conventions européennes sans laisser de place à la confrontation et au débat avec ceux qui doivent subir ces politiques.

Encore un bel exemple, si besoin en était, de cette Europe oligarchique des commissions et des bureaucrates qui ne prête aucune attention ni à la méthode démocratique, ni aux communautés humaines ! Quelle tristesse de constater qu'en Europe on dépense tant d'argent pour réintroduire et protéger loups, ours et lynx dans les Alpes, alors que par ailleurs on manque de tout pour les besoins élémentaires des enfants des montagnes, une vraie espèce en voie de disparition !

2. Pour les Parcs le loup est un business

Malheureusement, même chez nous dans la province de Cuneo certains (en premier le *Parc delle Alpi Marittime*) continuent de profiter de ces politiques européennes tombées d'en haut, insensées et *anti-humaines*, pour rapporter de l'argent à la maison. Bien sur, par temps de crise économique, avec les difficultés budgétaires qui en découlent, toute Collectivité doit se mobiliser pour financer ses activités, mais nous pensons que c'est une pratique immorale de rechercher des financements publics (même si c'est sous gestion privée) pour développer des activités qui provoqueront des dommages certains à toute une catégorie professionnelle qui vit depuis des millénaires dans les Alpes d'une manière soutenable.

Un haut responsable public ne peut se justifier avec l'habituelle litanie : "C'est voulu par l'Europe". En effet, à bien y regarder, ce n'est pas le loup en tant que tel qui intéresse, mais plutôt les financements que la politique pro Grands Carnivores arrive à obtenir depuis 20 ans. Avec la myopie habituelle on ne fait pas ce qui sert au territoire, mais ce qui est financé par un pouvoir lointain poussé par des intérêts souvent peu avouables.

Vraiment désolé de constater le rôle nouveau et illégitime tenu par les Parcs, qui, profitant du manque de représentation politique de la montagne, promeuvent ou participent à des projets qui conditionnent négativement la vie de l'homme en montagne, en se mettant en conflit avec les populations locales.

3. Loups et pastoralisme

Dans les zones fréquentées par des meutes de loups la situation est devenue intenable pour ceux qui développent des activités pastorales. Quel entrepreneur peut accepter d'être attaqué sur sa propriété de façon imprévisible et violente sans avoir le moindre droit de se défendre ou de réagir ? Si un voleur ou un assassin entre dans mon magasin ou dans ma maison pour piller ou tuer, il a peut-être ses raisons, il a faim, mais moi si je peux est-ce que je ne vais pas essayer de l'arrêter ? Pour le berger, son troupeau, sa richesse, n'est pas faite de choses ou de biens remboursables, mais d'animaux vivants qui partagent sa vie, qu'il connaît, qu'il a sélectionné depuis des générations et qui ont au moins le même droit naturel de vivre que les loups agresseurs. De quel droit contre nature veut-on les empêcher de réagir activement aux attaques ? Aucun remboursement ne peut restituer les dommages subis, le stress imposé, la perte de sens de son propre travail. Ce n'est qu'en reconnaissant le rôle social du berger avec ses droits de pâturage et de protection active de ses bêtes qu'on pourra réduire le conflit entre les hommes des montagnes et les loups, mais certainement pas avec la politique adoptée jusqu'ici pour compenser en quelque sorte les dommages avec de l'argent : nous n'élevons pas pour nourrir les prédateurs !

4. Anthropophagie

L'anthropophagie n'est pas de l'imagination littéraire, mais une réalité concrète, attestée partout dans l'histoire, que seule une folie idéologique veut ignorer à tout prix.

Il est bien vrai que les loups un temps avaient tendance à éviter les humains par peur atavique, mais dans les archives historiques, il y a des témoignages (aussi dans le Piémont en en Ligurie) attestant de cas d'attaques répétées contre des personnes faites par une même meute devenue coutumière de l'anthropophagie, ayant pour conséquence la mobilisation de tout le village menacé jusqu'à l'élimination des loups en cause.

Les affirmations rassurantes des prétendus experts, professeurs qui n'ont jamais vécu à la campagne, sont ridicules et se réfutent toutes seules : si " des siècles de persécution ont amené l'espèce à craindre et à fuir l'homme", aujourd'hui qu'il n'est plus persécuté il y aura donc rapidement une population de loups dépourvue de craintes face à l'homme...et alors l'agression sur un être humain ne sera plus "une très lointaine hypothèse" !

D'autre part, il y a de nombreux témoignages d'attaques récentes en Inde, en Turquie, en Russie et même en Amérique du Nord (ces dernières sont particulièrement significatives car survenues à l'intérieur ou aux abords de Parcs où l'on avait fait de la réintroduction, voir le dossier de Lynda Brooks, en ligne ici) et malheureusement même chez nous dans les Vallées de Cuneo on continue à multiplier les signalements de situations critiques de pré-attaques de la part de loup sur l'homme (le cas le plus préoccupant est peut-être celui de l'été 2013 avec la poursuite jusqu'aux abords des habitations d'un jeune motocycliste par trois loups, entre San Damiano et Cartignano). Nous avons peur que ce ne soit plus qu'une question de temps....

5. Quelle cohabitation ?

Une cohabitation pacifique et durable entre loups et animaux domestiques à l'intérieur d'une

même zone est impossible : les territoires de chasse des uns ne peuvent coïncider avec les zones de pâturages des autres. La présence des deux génère inévitablement des conflits, comme le montre de façon catégorique l'expérience de ces dernières années.

Les mesures de prévention proposées, enclos électrifiés et chiens de défense, comme nous l'avons déjà dénoncé (et expliqué dans le document sur le loup de 2012 : <http://www.alteterre.org/p/documenti.html>), sont des plus inefficaces et ne sont utilisables que dans quelques situations. Les bergers et les montagnards sont conscients que les conditions anthropiques et sociales changeantes de la montagne, ainsi que le changement des mentalités collectives en plaine, rendront la cohabitation forcée avec le loup nécessaire et pour longtemps (mesurable en décennies). Il faut donc créer les conditions juridiques pour que cette cohabitation ne se fasse pas totalement au détriment des gens et des bergers de montagne, à qui il faut garantir la possibilité de se défendre quand ils se sentent menacés, eux-mêmes ou leurs animaux.

Nier le droit naturel à l'autodéfense, en plus d'être l'expression d'une intolérable arrogance et d'un mépris pour ceux qui se trouvent en position de victime, signifie abandonner à son sort toute une catégorie sociale, ne pas reconnaître pas la dignité du métier traditionnel qu'elle exerce, ne pas accepter que l'inévitable affrontement entre bergers et loups puisse se faire à armes égales !

Si on veut résoudre les problèmes concrets, il faut regarder la réalité en face, et ne pas se cacher derrière de fausses représentations idéales. Le loup est un prédateur carnivore, qui évidemment a un droit naturel de tuer d'autres animaux pour se nourrir. Il choisit sur la base de son intérêt, de la disponibilité des proies, des chances de succès, de l'expérience déjà acquise par la meute, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'animaux sauvages ou domestiques. Il existe un droit, lui aussi naturel, de défense active du berger face aux prédateurs spécialisés qui se déplacent en meutes.

Il ne serait pas nécessaire de le rappeler si l'actuelle civilisation urbaine, bien qu'en profonde crise mais toujours dominante, n'avait pas perdu le sens des choses. Depuis que les armes à feu sont disponibles (dans les Alpes à partir du 17^{ième} siècle), l'homme a contré la prédation du loup en tirant. Le but doit être de ne pas faire oublier aux nouvelles générations de loups réintroduits les antiques fondamentaux imprimés : se tenir loin des être humains parce qu'ils peuvent représenter un danger pour leur survie. Il ne s'agit pas d'exterminer, mais de faire comprendre au loup par le seul moyen techniquement possible que le bétail domestique n'est jamais une proie intéressante !

Selon l'exemple de ce qui se passe dans des zones géographiques extra européennes où traditionnellement on cohabite avec les loups et selon aussi ce qui est déjà en train d'être expérimenté dans certaines zones des Alpes françaises où le Préfet a autorisé la garde de troupeaux avec une arme (avec un premier tir en l'air), il faudrait aussi chez nous surmonter ce tabou et autoriser aux bergers qui l'estime nécessaire, à cause de la proximité des loups avec leurs animaux, le port d'une arme pendant qu'ils gardent leur troupeau.

Il suffira de se doter d'un droit au port d'arme et de se limiter à agir à l'intérieur de ses propres terrains de pâturages.